

2. Prie également le Secrétaire exécutif de faire le nécessaire en vue d'organiser aussitôt que possible des cycles d'études et des cours de formation avec le concours du GATT, de la CNUCED, du PNUD, d'autres organismes des Nations Unies et des pays coopérants.

388<sup>ème</sup> séance  
29 avril 1968

93 (XXIV). Etude de préinvestissement sur les réseaux de télécommunications dans la région de la CEAE0

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Consciente de l'importance des télécommunications pour le développement économique de la région,

Notant l'intérêt manifesté pour la mise en place, le plus rapidement possible, de circuits terriens à larges bandes qui relieraient les réseaux de pays limitrophes aux fins de communications à courte et moyenne distance,

Consciente de l'importance qui s'attache au développement du réseau régional conformément au Plan asiatique des télécommunications, élément du Plan mondial des télécommunications, et aux normes techniques recommandées par les comités consultatifs de l'UIT,

Constatant que le Groupe mixte CEAE0/UIT a établi un plan régional de réseaux à larges bandes, subdivisé en plusieurs plans sous-régionaux, et que la priorité a été donnée à plusieurs projets, conformément au plan susmentionné, en vue de stimuler le développement économique de la région,

Constatant en outre

1) qu'une action concertée en vue de l'établissement des projets relatifs aux télécommunications est souhaitable et qu'une étude préalable et des enquêtes sur place destinées à estimer précisément les besoins financiers et techniques sont nécessaires,

2) qu'il est nécessaire d'étudier et de proposer des barèmes satisfaisants de tarifs pour toute la région,

3) qu'il faut s'assurer le concours d'une équipe d'experts hautement compétents pour les enquêtes et études en question,

4) qu'il est nécessaire d'obtenir la participation active des services de télécommunications des pays intéressés,

1. Prie le Secrétaire exécutif de la CEAE0, agissant en étroite coopération avec l'UIT et les autres organisations et institutions intéressées, de donner la priorité à l'exécution des projets intéressant les télécommunications;

2. Prie en outre le Secrétaire général de l'UIT de solliciter, au titre du PNUD, les services d'un groupe d'experts qui serait chargé d'exécuter les études de préinvestissement dans la région et d'élaborer des projets le plus rapidement possible, en étroite collaboration avec la CEAE0, la Banque asiatique de développement et les autres organisations et institutions intéressées.

388<sup>ème</sup> séance  
29 avril 1968